Nations Unies E/C.18/2022/1

Conseil économique et social

Distr. générale
2 février 2022
Français
Original : anglais

Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale
Vingt-quatrième session
4-7 avril 2022 (virtuel)

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session par les coprésident(e)s.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des questions de fond relatives à la coopération internationale en matière fiscale :
   a) Questions de procédure à examiner par le Comité, y compris les options envisageables pour les consultations du Comité ;
   b) La fiscalité et les objectifs du développement durable ;
   c) Questions relatives au Modèle de convention des Nations Unies concernant les doubles impositions entre pays développés et pays en développement ;
   d) Examen et mise à jour éventuelle du guide pratique sur la négociation de conventions fiscales bilatérales entre pays développés et pays en développement (United Nations Manual for the Negotiation of Bilateral Tax Treaties between Developed and Developing Countries) ;
   e) Détermination des prix de transfert ;
   f) Fiscalité des industries extractives ;
   g) Fiscalité environnementale ;
   h) Prévention et règlement des différends ;
   i) Questions fiscales intéressant l'économie numérique et mondialisée ;
   j) Numérisation et autres possibilités d'améliorer l'administration fiscale ;
   k) Amélioration de la transparence fiscale ;
   l) Imposition et maladie à coronavirus (COVID-19) : questions à envisager pendant − et à l'issue de − la pandémie ;
   m) Richesse et impôts de solidarité ;
   n) Impôts indirects ;

22-01328 (F) 030222 100222

Merci de recycler

o) Taxes sanitaires ;

p) Corrélation entre accords intéressant la fiscalité, le commerce et l'investissement ;

q) Renforcement des capacités ;

r) Autres questions à examiner.

4. Ordre du jour provisoire de la vingt-cinquième session du Comité.

5. Modalités d'adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa vingt-quatrième session.